



Ordonnance de télécom CRTC 2017-88

Version PDF

Ottawa, le 4 avril 2017

Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
La Compagnie de Téléphone de Lambton Inc.	AMT 61 Tarif général – Retrait du Tarif général de La Compagnie de Téléphone de Lambton Inc.	15 mars 2017	4 avril 2017
Norouestel Inc.	AMT 986 Tarif général – Introduction du Service de connexion Ethernet Connect au Service de réseau étendu Ethernet	17 mars 2017	4 avril 2017
Saskatchewan Telecommunications	AMT 339 AMT 339A Tarif général – Retrait de trois fonctions	1 ^{er} mars 2017 20 mars 2017	1 ^{er} mai 2017
Téléphone Milot Inc.	AMT 81 Tarif général – Retrait du Tarif général de Téléphone Milot Inc.	15 mars 2017	3 avril 2017

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale